

Côtes de Provence, Identification parcellaire dénominations géographiques complémentaires

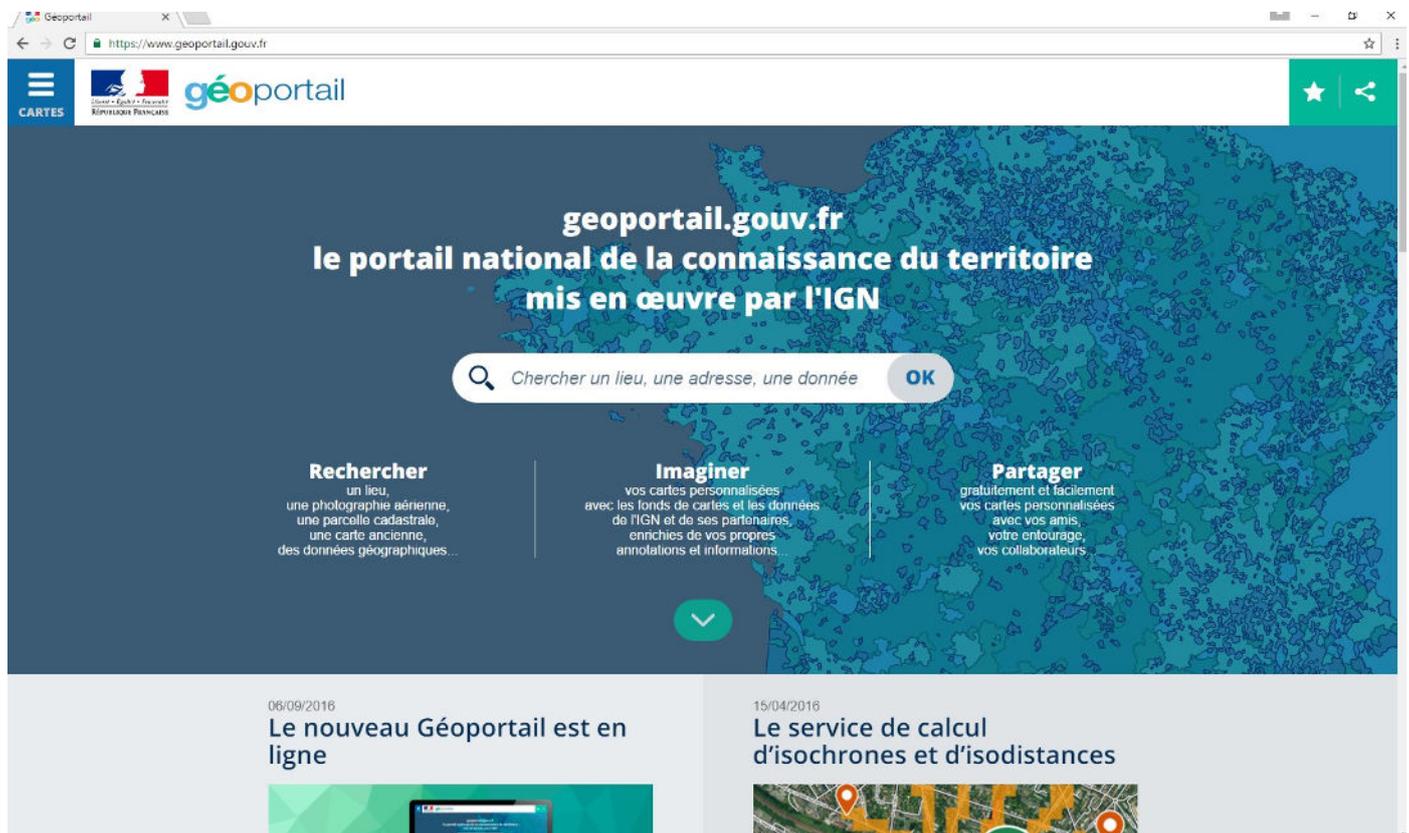
Localisation sur « Géoportail » et envoi sur Fichier « Word »

Si vous demandez plusieurs unités culturelles (= 1 cépage planté une année donnée) sur la même parcelle cadastrée, merci de localiser ces unités culturelles sur la photo aérienne et nous transmettre les images dans un fichier Word.

Si plusieurs parcelles sont demandées, les images seront collées à la suite l'une de l'autre dans le même fichier Word. Celui-ci est enregistré sous le nom suivant : **N°EVV/CVI nom prénom**

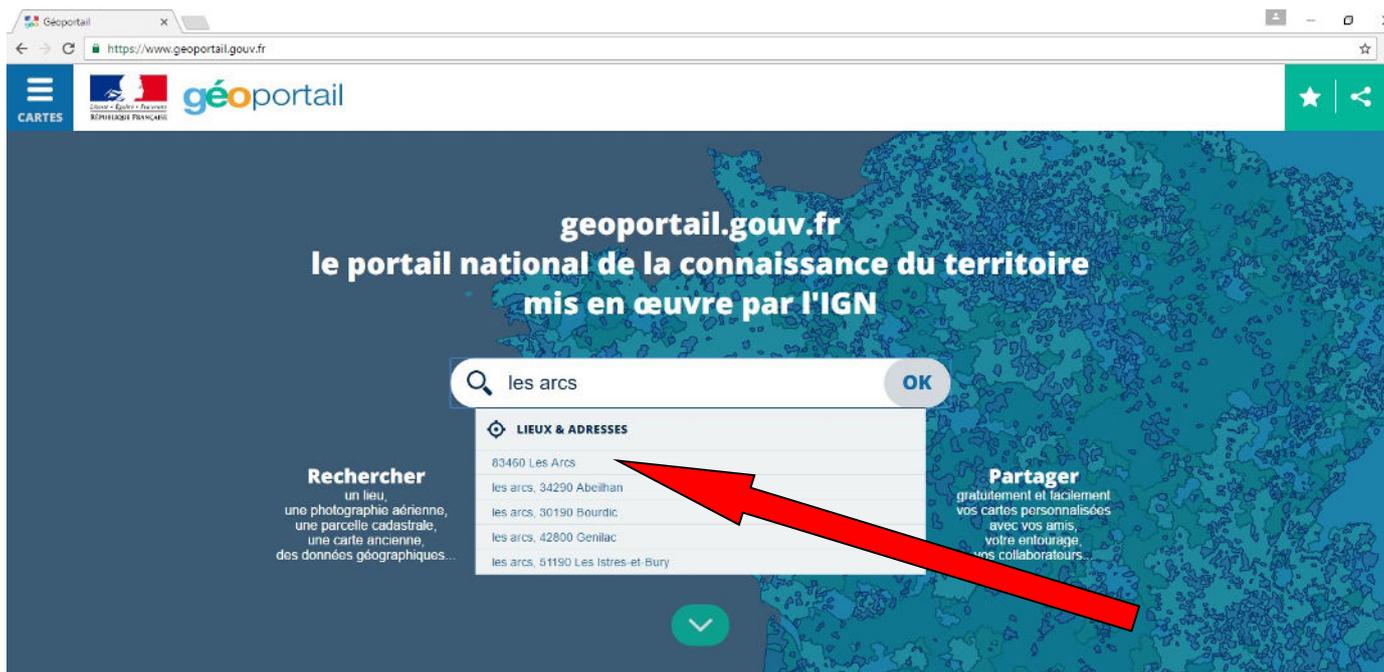
Le site www.geoportail.gouv.fr permet de visualiser la photo aérienne et d'y superposer le cadastre actuel.

Voici la page d'accueil du site :

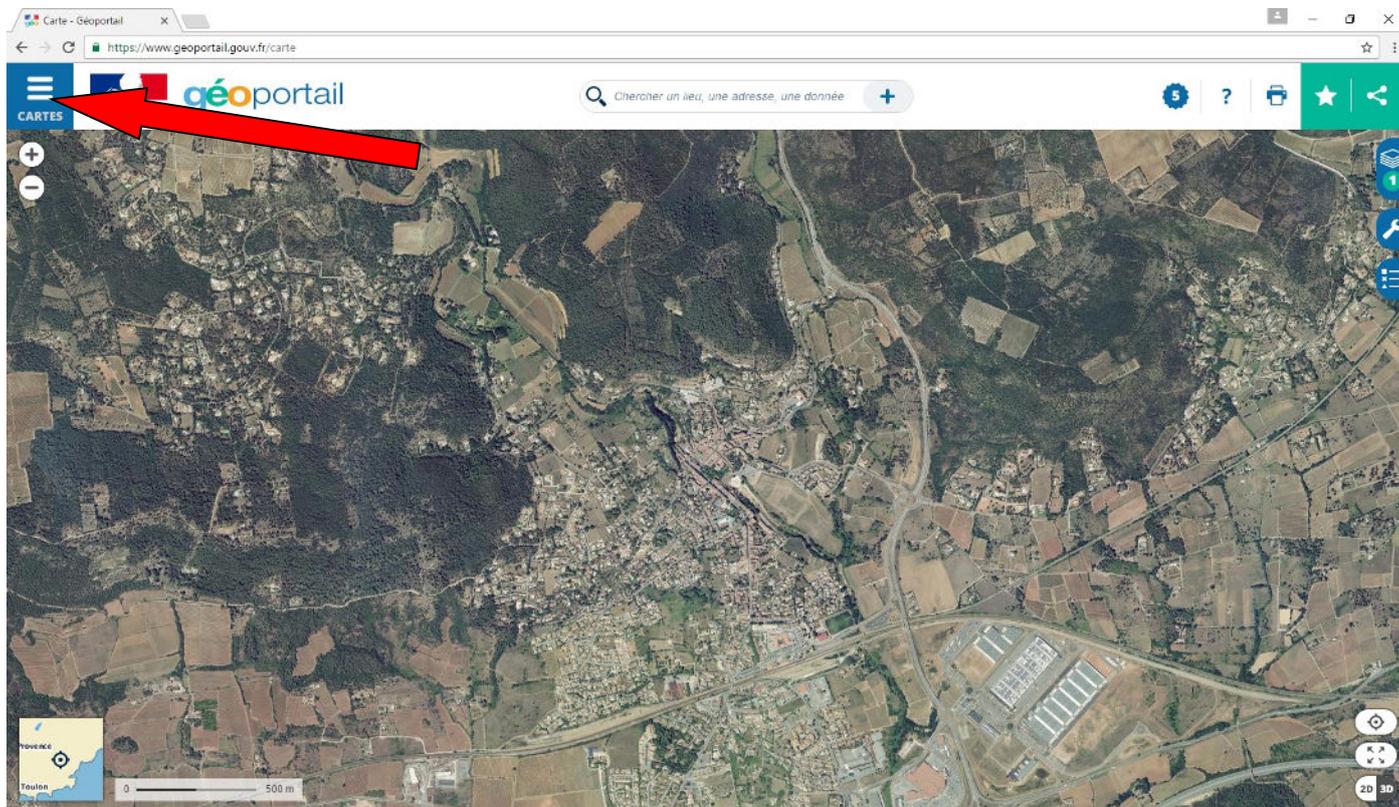


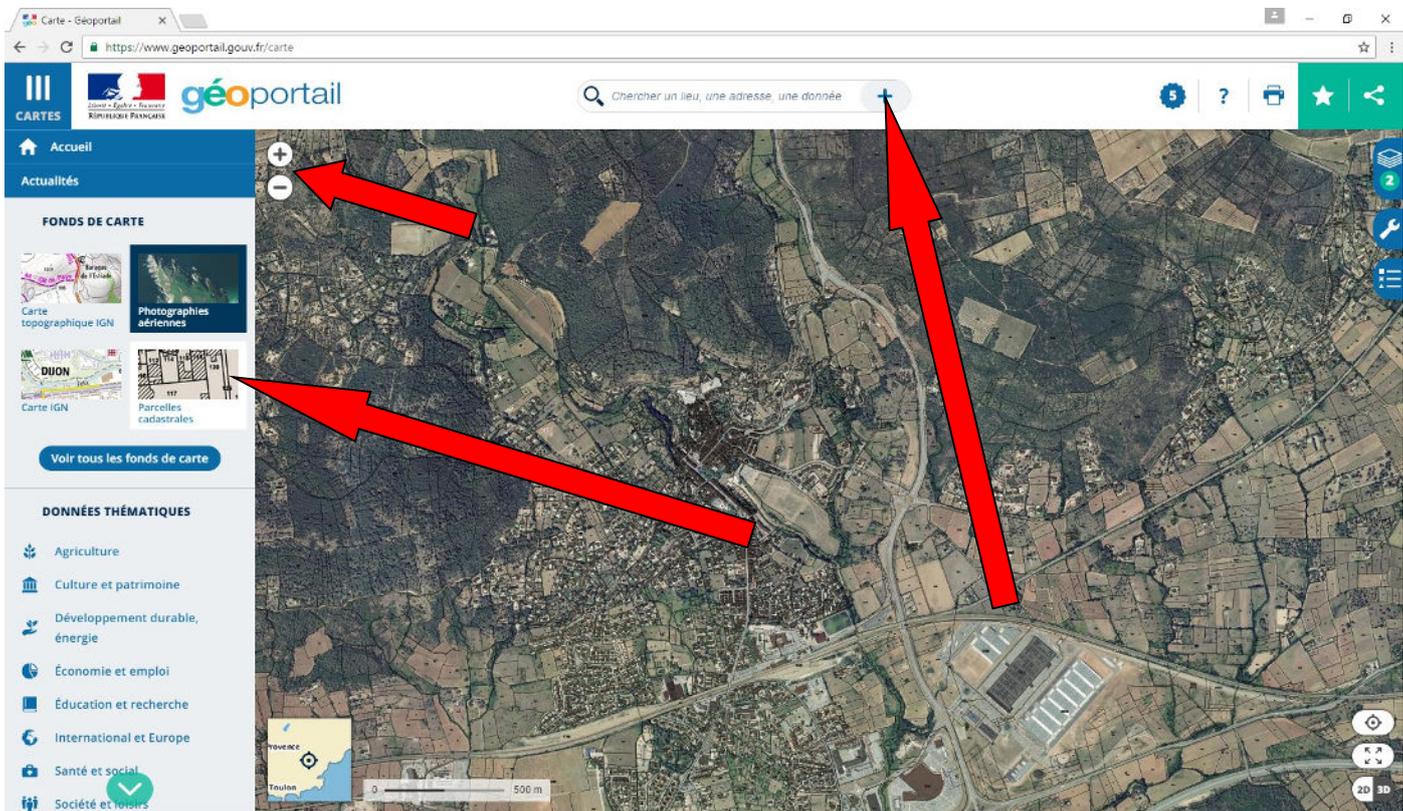
The screenshot shows the homepage of the Géoportail website. At the top, there is a navigation bar with the Géoportail logo and the text "le portail national de la connaissance du territoire mis en œuvre par l'IGN". Below this is a search bar with the placeholder text "Chercher un lieu, une adresse, une donnée" and an "OK" button. The main content area is divided into three columns: "Rechercher" (with sub-points: un lieu, une photographie aérienne, une parcelle cadastrale, une carte ancienne, des données géographiques...), "Imaginer" (with sub-points: vos cartes personnalisées avec les fonds de cartes et les données de l'IGN et de ses partenaires, enrichies de vos propres annotations et informations...), and "Partager" (with sub-points: gratuitement et facilement vos cartes personnalisées avec vos amis, votre entourage, vos collaborateurs). At the bottom, there are two news items: "Le nouveau Géoportail est en ligne" dated 06/09/2016 and "Le service de calcul d'isochrones et d'isodistances" dated 15/04/2016.

Sur cette page d'accueil, saisir le nom de la commune et cliquer sur l'une des propositions

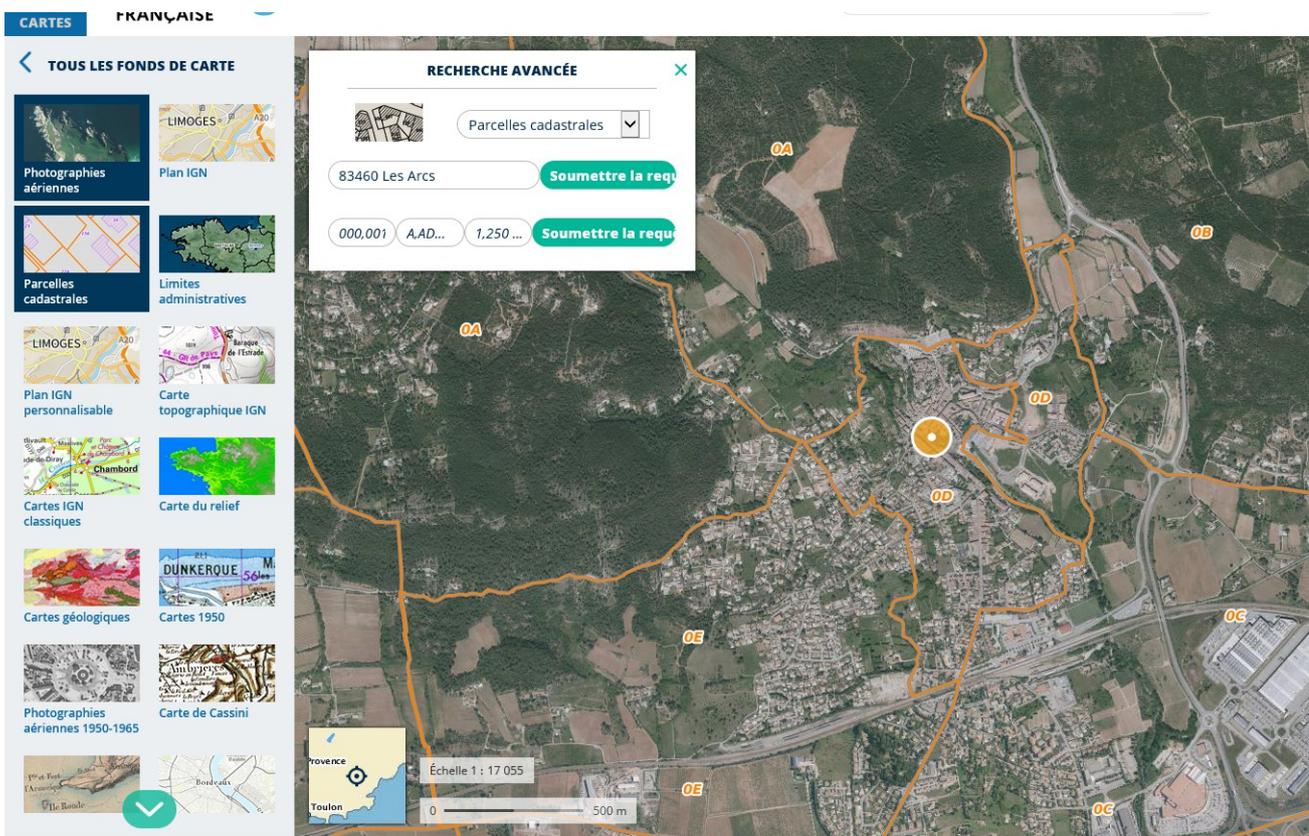


La vue est centrée sur la commune.
Pour afficher le cadastre cliquer sur CARTES





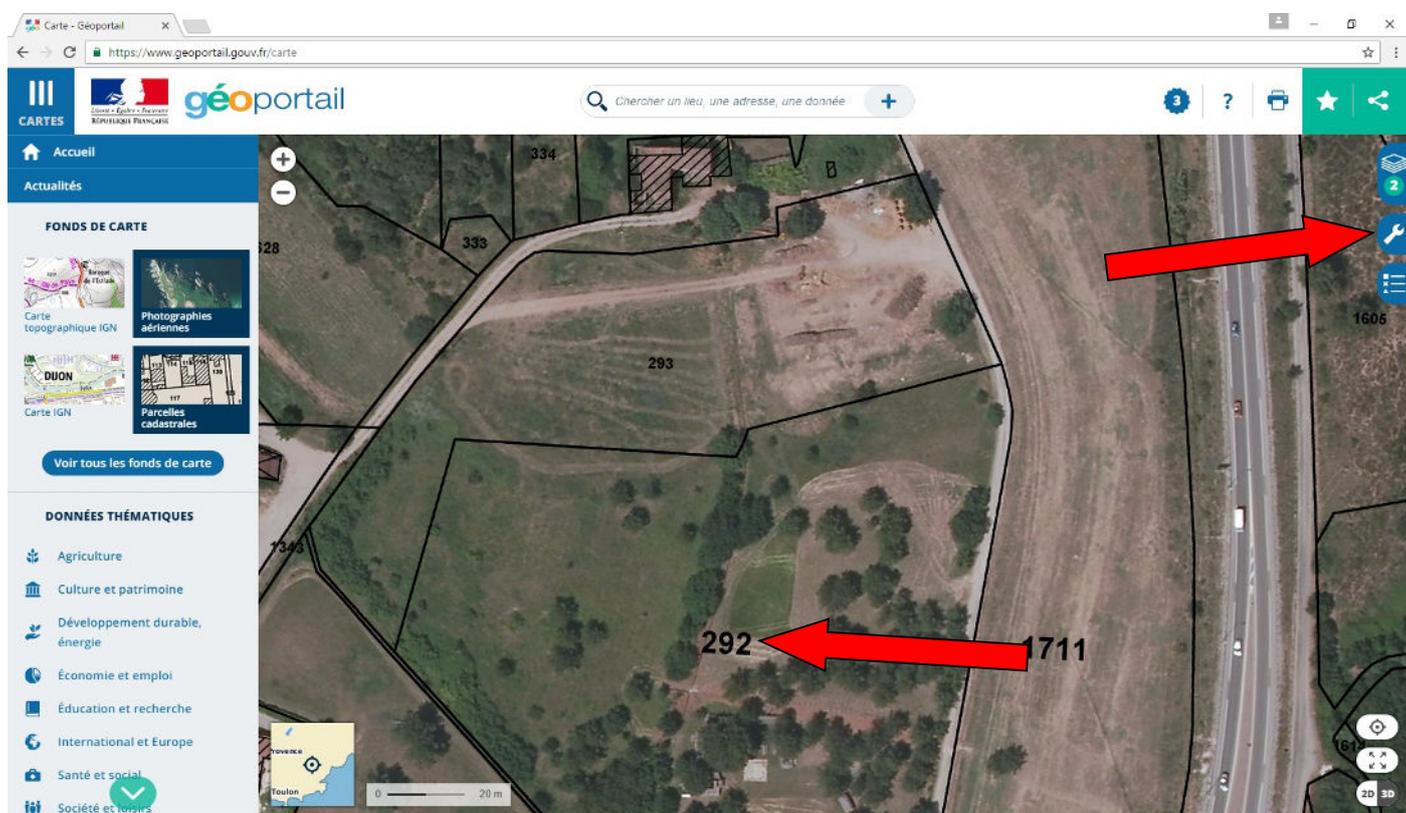
Pour superposer à la photo aérienne le cadastre de la commune, cliquer SUR parcelles cadastrales. Les numéros cadastraux des parcelles et les limites des parcelles apparaissent sur la photo aérienne. Cliquer su + pour rechercher par numéro cadastrale.



Sélectionner parcelles cadastrales, renseigner la commune, la section et le numéro

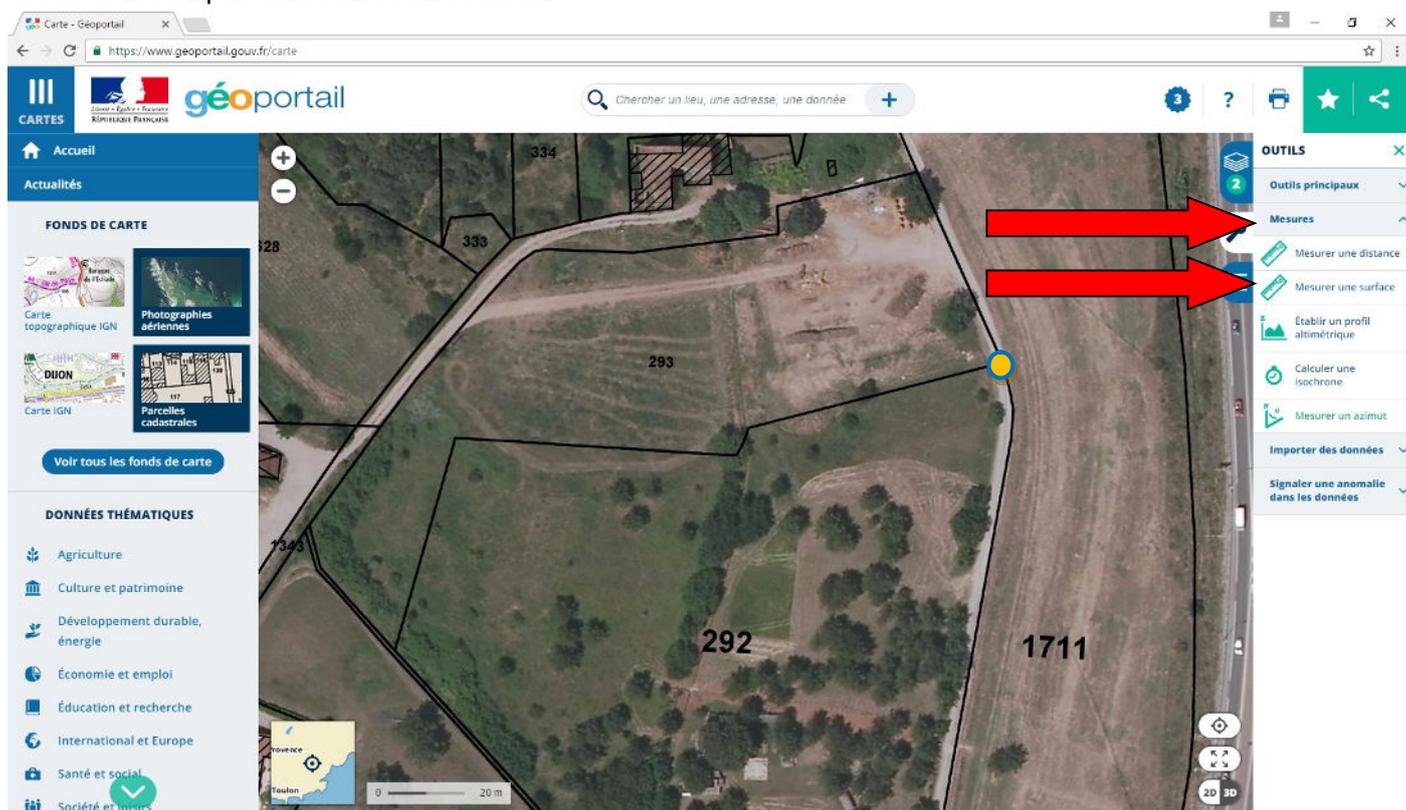
Pour zoomer sur la parcelle concernée, utiliser le + ou le -.

La vue zoomée apparaît. Si nécessaire, renouveler l'opération de zoom pour **afficher de manière lisible le numéro de la parcelle : ce numéro sera à indiquer dans la colonne « Numéro » du fichier excel.**

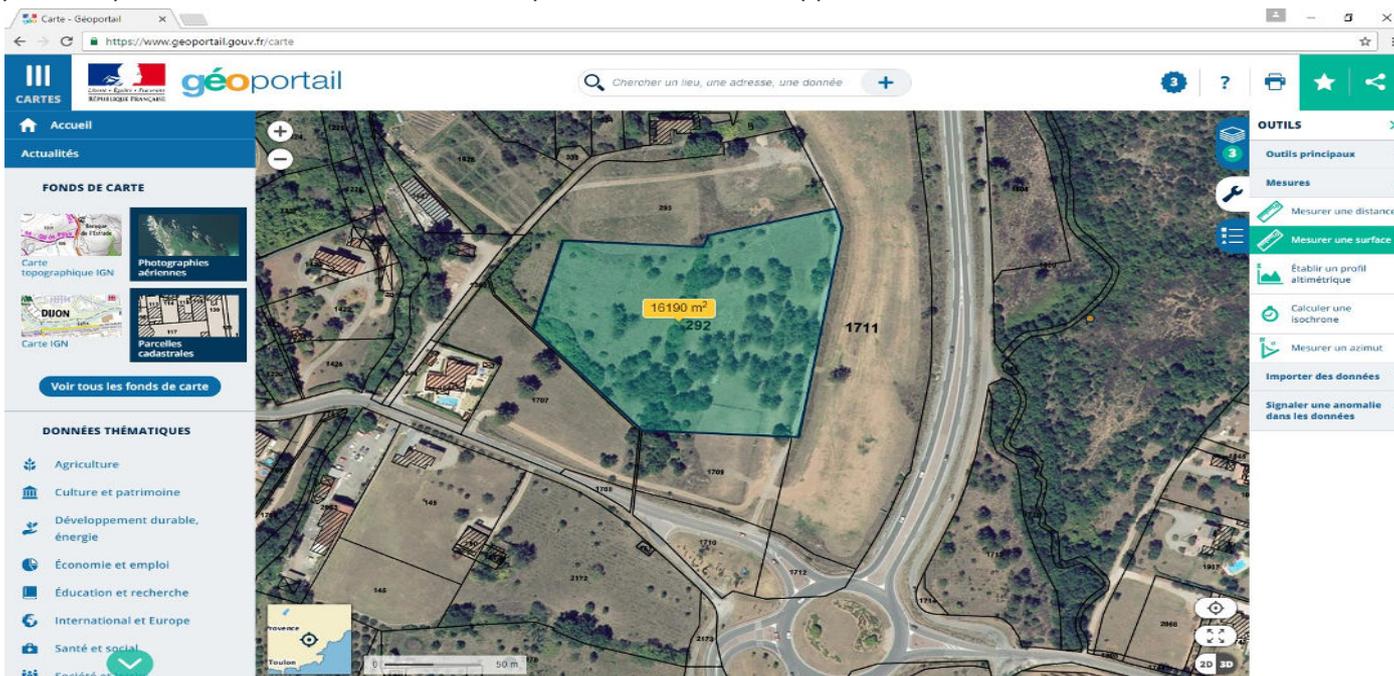


Pour dessiner vos unités culturelles sélectionner dans la partie droite de l'écran « outils cartographiques » en cliquant sur le pictogramme représentant une clé.

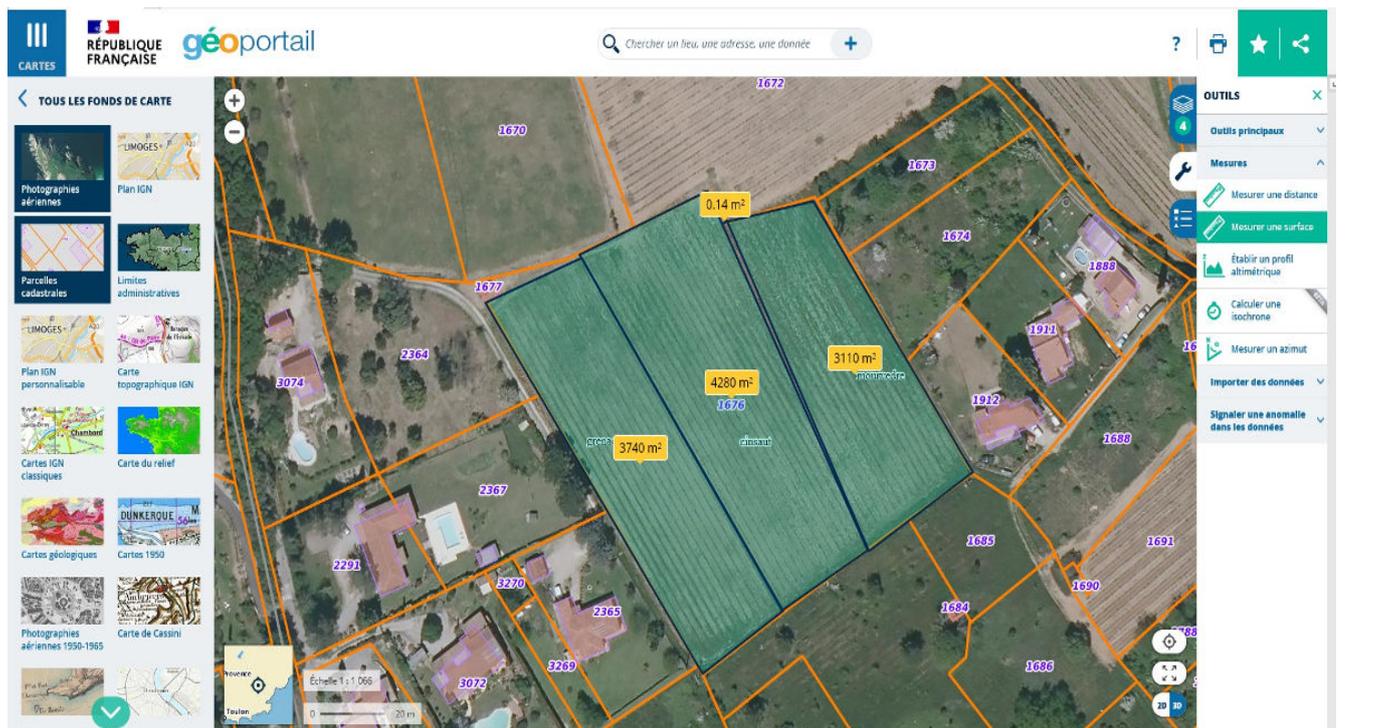
Choisir MESURE puis MESURER UNE SURFACE



Le pointeur de la souris se transforme en signe « O » ; cliquer sur la photo successivement aux angles de la partie de parcelle que vous souhaitez matérialiser. Le périmètre de celle-ci apparaît en bleu.



Double-cliquer sur le dernier angle de la parcelle ; le tracé et la surface de la parcelle ainsi délimitée apparaît en vert et la surface de la mesure en m2.



Dessiner chacune des unités culturales en demande.

Dans outils principaux vous pouvez utiliser annoter la carte pour préciser le cépage et l'année de plantation

Copier l'image qui s'est affichée sur votre écran en utilisant la touche « Impr écran » sur le clavier.

Ouvrir le document Word et coller cette image : cliquer sur le bouton droit, puis sur coller.

Si d'autres parcelles sont demandées par le même producteur/exploitant, coller les images à la suite de la première.